



# COMITÉ DE DIRECTION

## PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du : 23 août 2024

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Sylvie REYNIER et MM. Patrick BEL ABBES, Christophe BENOIT, Thierry BOREL, Vincent CASERTA, Claude COLOMBO, Edouard DELAMOTTE, Yassine KHELIF, Franck KODJABACHIAN, Noël MANNINO, Mourath NDAW, et Patrick SCALA.

Excusé : Mmes Laurence ANTIMI, Rosette GERMANO, et MM. Jean-Louis DISTANTI, Philippe DI MARCO, Pierre ALCOVERRO, Roger LAURENZI et André VITIELLO.

Assistent à la séance : Mme Camille TORRENTE et M. Arnaud DOUDET

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée.

\*\*\*\*\*

### MODALITES DE RECOURS

*Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.*

\*\*\*\*\*

### **1. APPLICATION DE L'ARTICLE 45 DU STATUT DE L'ARBITRAGE – MUTE(S) SUPPLEMENTAIRE(S)**

Conformément à l'article 45 du Statut de l'Arbitrage Titre II chapitre 2 et au procès-verbal de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage en date du 4 juillet 2024, les clubs ci-dessous bénéficient d'un ou plusieurs mutés supplémentaires dans l'équipe choisie pour la saison 2024/2025 :

- Clubs bénéficiant d'un muté supplémentaire :

District de la Côte d'Azur

AS MONACO FOOTBALL FEMININ → D3 F

District du Grand Vaucluse

AV C AVIGNONNAIS → non communiqué

District de Provence

AUBAGNE F.C. → non communiqué

LUYNES SPORTS → non communiqué

ISTRES F.C. → non communiqué

AS GEMENOSIENNE → non communiqué  
SC AIR BEL → non communiqué

#### District du Var

UA VALETTOISE → R2 senior  
US CARQUEIRANNE → non communiqué  
FC RAMATUELLOIS → R2 senior  
RACING FC TOULON → non communiqué  
GARDIA CLUB → U16 R2

#### • Clubs bénéficiant de deux joueurs mutés supplémentaires :

#### District de la Côte d'Azur

AS CANNES → non communiqué  
OGC NICE CA → non communiqué  
ENT CANNET ROCHEVILLE → D2 Seniors et U18 R1  
AS CAGNES LE CROS → R1 Senior et R1 Senior  
VILLEFRANCHE SJBFC → U17 R et R2 Senior  
FC MOUGINS CA → R2 Senior et R2 Senior  
ENT ST SYLVESTRE NN → U17 R et U16 D1  
CAVIGAL NICE → non communiqué

#### District de Grand Vaucluse

SPORTING COURTHEZON JONQUIERES → R2 senior et R2 senior  
FA VAL DURANCE → R2 Senior et D2 Senior

#### District de Provence

MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE → non communiqué  
O. MARSEILLE → R1 F et U14 R  
O. ROVENAIN → U15 R et U15 R  
BERRE SC → R2 Senior et R2 Senior  
AS PTT MARSEILLE → U14 R et U15 R  
ES FOS → non communiqué

#### District du VAR

SC TOULON → U16 R1 et U16 R1  
EFC FREJUS ST RAPHAEL → R2 Senior et U16 D1  
HYERES F.C. → U16 R2 et U 14 R  
AS MAXIMOISE → R1 Senior et R1 Senior  
USAM TOULON → non communiqué  
TOULON ELITE FUTSAL → U14 R et D1

## **2. CORRESPONDANCES DES DISTRICTS**

• District Grand Vaucluse, nous communiquant la liste des clubs bénéficiant d'un (ou de deux joueurs) muté(s) supplémentaire(s) dans le cadre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage :

U.S. BARTHELASSE → D3 senior

CHATEAURENARD F.A. → D2 senior  
ENTRAIGUES ALTHEN FC → D4 senior  
ST. MAILLAINAIS → D2 senior  
E. GORDES → D2 senior  
DENTELLES F.C. → D3 senior et U15 D1.  
ESP. SORGUAISE → D3 senior

**Le Président de Séance**  
**M. Eric BORGHINI**